

Chambre de poursuivre ses travaux avec dignité et à bon escient.

Ceux qui siègent du côté du Gouvernement, aux Communes, voudraient se joindre à tous les autres représentants afin de vous remercier, ainsi que le président suppléant des comités, pour l'exemple que vous offrez à ceux qui vous succéderont aux fonctions auxquelles vous avez fait honneur au cours de cette législature.

(Texte)

M. L. D. Tremblay (Dorchester): Monsieur l'Orateur, à cause des fonctions particulières que j'ai eu l'honneur de remplir au cours de ce dernier Parlement, je n'ai pas eu souvent l'occasion d'adresser la parole à la Chambre; toutefois, il me semble que les compliments que l'on vient de vous adresser seraient incomplets si une voix française de la province de Québec ne s'alliait pas à celle de mes honorables collègues de langue anglaise pour vous dire combien nous vous avons apprécié comme Orateur de la Chambre, d'abord, pour la distinction avec laquelle vous vous êtes acquitté de vos devoirs, mais plus particulièrement, peut-être, pour ce que je pourrais appeler,—on me passera l'expression,—votre généreuse faiblesse à l'égard de tous les députés de langue française à cette Chambre et votre scrupuleux respect de Sa Majesté la langue française, que vous avez si bien maîtrisée.

Une tradition établie depuis longtemps veut que les Canadiens français et tout ce qui est français marchent de pair avec tout ce qui est écossais. Comme vous êtes le prototype du gentilhomme écossais, personne n'est surpris que nous nous soyons si bien entendus.

Je me réjouis du fait que nous ayons été élus ensemble en 1935. J'ai toujours suivi, non seulement avec intérêt mais avec beaucoup de plaisir, voire de fierté, les progrès de votre ascension à la Chambre. Vous avez toujours été à la hauteur de la situation et, à la fin de cette dernière session du Parlement actuel, je veux vous remercier, du fond du cœur, pour votre générosité à notre égard. Vive M. le président!

(Traduction)

M. l'Orateur: Lorsque j'ai pris la parole plus tôt dans la soirée afin de remercier les députés de la collaboration qu'ils m'ont accordée, j'ai cru que c'était la dernière fois. Mais j'ai été pris à l'improviste par l'amabilité avec laquelle se sont exprimés ce soir le chef de l'opposition suppléant (M. Green), le chef du parti cécéliste (M. Coldwell), le chef du parti créditiste (M. Low), le ministre du Travail (M. Gregg) et le député de Dorchester (M. Tremblay).

La fonction d'Orateur, vous vous en rendez tous compte, je le sais, n'est guère facile à remplir. Elle est parfois très embarrassante et parfois très difficile; mais elle comporte des compensations et, bien des fois, il est très agréable d'occuper ce poste auquel j'espère, plusieurs d'entre vous seront appelés plus tard.

Qu'elle soit difficile ou facile à remplir, cela dépend entièrement de l'attitude des membres de la Chambre des communes. Ils peuvent rendre ce poste agréable pour celui qui l'occupe; d'autre part, ils peuvent le rendre fort difficile et désagréable. J'ai été heureux, durant la législature actuelle, que les députés des deux côtés de la Chambre aient tenu à respecter le Règlement, à ne pas l'enfreindre et à ne pas essayer de faire ce qu'ils savaient irrégulier tout en espérant s'en tirer. Tel n'a pas été la mentalité des membres de la présente législature et voilà pourquoi ma tâche a été relativement facile.

Le souvenir de ces années, je le répète, me donnera beaucoup de joie et de satisfaction. Plus que tout peut-être, je me rappellerai les nombreuses et heureuses associations que j'avais formées avec les uns et les autres à la Chambre et quelquefois avec des gens de l'extérieur. Ces quatre ans ont été pour moi très heureux; je remercie les députés de ce bonheur et des bons mots qu'ils ont eus ce soir à mon égard. Merci!

LA SANCTION ROYALE

Le major C.-R. Lamoureux, huissier de la verge noire, apporte le message suivant:

Monsieur l'Orateur, le très honorable député du Gouverneur général désire la présence immédiate de cette honorable assemblée à la salle de l'honorable Sénat.

Pour se rendre à ce désir, M. l'Orateur et les membres des Communes se rendent à la salle du Sénat.

Dans la salle des séances du Sénat, le député du Gouverneur général a bien voulu donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills suivants:

Loi pour faire droit à Rolande Jacqueline Lortie Nugent.

Loi pour faire droit à Alice Cecilia Anne Magniac Parker.

Loi pour faire droit à Thérèse Monette Lax.

Loi pour faire droit à Paul Edward Tremblay.

Loi pour faire droit à Maurice Léveillé.

Loi pour faire droit à Bernard Gordon Smith.

Loi pour faire droit à Anne O'Connor Shapiro.

Loi pour faire droit à Beryl Mildred Taylor Leckie.

Loi pour faire droit à Eileen Margaret Amos Trudeau.

Loi pour faire droit à Florence Mae Mitchell Anderson.

Loi pour faire droit à Sidney William Donald Butler.